

**20.10 Question de M. Jean-Charles Luperto à Mme Joëlle Milquet, vice-présidente et ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Enfance, intitulée «Proposition de l'APED sur l'espace scolaire»**

**M. Jean-Charles Luperto (PS).** – Madame la Ministre, à l'occasion de ses vingt ans, l'APED (Appel pour une école démocratique) a ponctué cet anniversaire de la publication d'un ouvrage qui présente l'ensemble de ses réflexions, souvent assez radicales, et de ses propositions. Nous connaissons tous un certain nombre d'éléments, liés à l'avenir des réseaux. Nous pourrions également nous intéresser à leurs propositions sur la taille des classes, sur les valeurs citoyennes à l'école ou encore sur le lien entre l'école et l'entreprise.

Un aspect particulier, même s'il est marginal et secondaire, a retenu mon attention: faire de l'école un espace ouvert et partagé que l'on puisse s'approprier en dehors des temps scolaires.

Ces éléments de réflexion figurent-ils dans les travaux relatifs au Pacte d'excellence?

**Mme Joëlle Milquet,** vice-présidente et ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Enfance. – Ces éléments figurent effectivement dans le Pacte d'excellence. Je les ai présentés, hier, en commission de l'Éducation, en donnant des explications concernant les groupes, les sujets, les sous-sujets, etc. Les documents y afférents ont été remis aux différents groupes.

Il s'agit donc bien d'un sujet clé. Un appel a été lancé et je me réjouis que différents intervenants participent à la rédaction des plans d'action pour concrétiser l'idée d'une école ouverte, inclusive et qui lutte contre l'échec scolaire.

**M. Jean-Charles Luperto (PS).** – Ne faisant pas partie de la commission de l'Éducation, je n'ai pas eu connaissance de la réponse donnée, hier, par la ministre.

Je me suis permis d'ouvrir une porte afin de donner l'occasion à la ministre de réagir sur d'autres sujets de l'Appel si elle le souhaitait, mais ce n'était pas l'objet de ma question.

**20.11 Question de M. Dimitri Legasse à M. Jean-Claude Marcourt, vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, des Médias et de la Recherche scientifique, intitulée «Dangers des baptêmes estudiantins»**

**20.12 Question de Mme Magali Dock à M. Jean-Claude Marcourt, vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, des Médias et de la Recherche scientifique, intitulée**

**«Baptêmes estudiantins»**

**Mme la présidente.** – Je vous propose de joindre ces deux questions. (*Assentiment*)

**M. Dimitri Legasse (PS).** – Les 24 heures de Louvain ont débuté il y a deux heures et les baptêmes estudiantins battent leur plein. Vous savez qu'il y a parfois des incidents. Une psychologue, Mme Malika Borbouse, a récemment publié un livre. Elle a recueilli des témoignages et analysé les problèmes et excès qui peuvent survenir. Vous savez également qu'il y a deux ans, une jeune fille a été obligée de consommer une importante quantité d'eau et a eu un œdème cérébral. Les trois responsables ont d'ailleurs été inculpés.

Les autorités académiques sont souvent absentes de ce type d'activités. Certaines concluent des conventions avec des cercles estudiantins, mais il faut admettre que ces conventions servent surtout à les dédouaner. Dans certaines universités, une charte est mise en place.

Mon propos n'est pas de critiquer ou de vouloir bannir ces rites – j'ai été vice-président de baptême et comitard – mais je pense qu'il faudrait davantage les encadrer. Les dérapages sont la conjugaison de trois éléments: les bleus sont soumis, l'alcool et la bière coulent à flot et les règles manquent.

Pourriez-vous rencontrer les autorités académiques pour évaluer la possibilité d'instaurer un règlement?

**Mme Magali Dock (MR).** – Les étudiants entament la dernière période des baptêmes estudiantins. Les défenseurs de cette tradition considèrent qu'elle fait partie intégrante du folklore étudiant. Les opposants dénoncent les inégalités entre baptisés et non-baptisés, voire des pratiques humiliantes. L'équilibre est certainement de garantir à la fois le folklore étudiant et la sécurité de tous les étudiants.

Mon collègue a rappelé un dérapage qui a eu lieu il y a deux ans, mais voici un an seulement, jour pour jour, un comité de baptême choisissait comme thème pour sa soirée de bleusaille: «Évitez le grand méchant juif!».

Des mesures ont-elles été prises pour anticiper les dérapages? Ne faudrait-il pas mener une réflexion de fond en collaboration avec le monde académique et les étudiants? Des actions de sensibilisation ont-elles été menées sur la consommation d'alcool?

**M. Jean-Claude Marcourt,** vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias. – J'espère que les 24 heures vélo de Louvain-la-Neuve se dérouleront dans la joie, la bonne humeur et sans le moindre incident. Je tiens à saluer l'initiative de prévention prise par l'UCL en matière de consommation d'alcool à l'occasion de ces festivités.

Sur le plan des baptêmes, je remercie l'auteur de l'ouvrage pour son témoignage, ses ressentis et sa sensibilité, mais ce n'est pas un ouvrage à vocation scientifique.

Tout étudiant qui s'inscrit dans l'enseignement supérieur a droit au respect de sa personne et tout atteinte à ce respect est inacceptable. Par ailleurs, il existe des traditions, et je salue ici le travail des autorités académiques qui, en accord avec les cercles étudiants, y sont de plus en plus attentives. Des chartes ont été mises en place dans toutes les universités. Les incidents qui ont pu se produire ont fait l'objet de campagnes de sensibilisation et de responsabilisation des «parains». En effet, ceux-ci sont responsables du respect de l'intégrité morale, physique et de la dignité des «baptisés».

Nous constatons malheureusement l'existence de débordements. Nous savons qu'interdire purement et simplement ces manifestations, risque d'en faire des pratiques clandestines, ce qui n'est pas souhaitable.

Nous travaillons sur cet équilibre. Les autorités académiques des hautes écoles et des universités veilleront dorénavant à ce que cela se passe au mieux. J'espère que nous éviterons à l'avenir de nouveaux incidents.

(Mme Valérie De Bue, première vice-présidente, reprend la présidence.)

**M. Dimitri Legasse (PS).** – Loin de moi l'idée d'interdire ce type de rite ou de le plonger dans la clandestinité. Ce serait bien pire encore. Je suggérerais d'aller au-delà de la charte en envisageant un pas supplémentaire, mais cela prend du temps.

**Mme Magali Dock (MR).** – Je pense comme vous que l'interdiction des baptêmes n'est pas opportune. Simplement, il convient de mener une réflexion de fond qui évite les catastrophismes, mais invite à la prudence et à la vigilance.

Je salue également les progrès accomplis par les universités. Je rappelle que tout débordement porte préjudice aux étudiants, mais également à notre image internationale, notamment aux yeux des étudiants Erasmus et des académiques étrangers qui en sont les témoins. Je sais que cette image vous tient à cœur.

**20.13 Question de M. Georges-Louis Bouchez à M. Jean-Claude Marcourt, vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, des Médias et de la Recherche scientifique, intitulée «Fonction de rédacteur en chef du JT de la RTBF»**

**M. Georges-Louis Bouchez (MR).** – L'actualité est assez chargée et n'est pas forcément agréable pour la RTBF, dont le rédacteur en

chef vient d'être licencié pour faute grave. Selon la presse, le courriel qui aurait servi de base à la décision serait un faux. J'ignore ce qu'il en est et n'ai pas à le savoir, mais l'image de la RTBF se trouve quelque peu ternie par ces événements, et cela d'autant plus qu'il est question, parmi les rumeurs en cours, d'une atteinte potentielle à la ligne rédactionnelle du JT. En l'occurrence, il ne s'agit pas de se prononcer sur ces éléments de fond, mais de se préoccuper de l'image de la RTBF. Ma question comporte trois volets.

Tout d'abord, avez-vous été informé du déroulement de la procédure par le biais du commissaire du gouvernement? Vous êtes-vous inquiété de la situation? Celle-ci s'est-elle éclaircie sur le plan juridique?

Ensuite, l'on semble se diriger vers une guerre médiatique et potentiellement judiciaire entre l'ancien rédacteur en chef et la RTBF. Quelles en sont les conséquences dommageables pour l'image de la RTBF et surtout la confiance du téléspectateur à l'égard du JT? N'était-il pas possible de s'y prendre autrement et de régler les difficultés éventuelles de manière plus fine et plus intelligente?

Enfin, quelle sera la suite des événements? Les noms de potentiels successeurs circulent déjà. Pouvez-vous nous assurer que toutes les garanties seront prises dans la procédure pour assurer l'indépendance de la ligne rédactionnelle? C'est en effet de cela qu'il s'agit *in fine*. Face à ces événements qui ternissent l'image de la RTBF, il importe de restaurer immédiatement la confiance du téléspectateur et de l'ensemble de l'opinion publique envers notre chaîne publique. La procédure suivie pour désigner le successeur sera extrêmement importante à cet égard.

**M. Jean-Claude Marcourt,** vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias. – Je n'entends pas rentrer dans le contenu de ce dossier. Nous regrettons bien évidemment la situation. Vous êtes suffisamment fin juriste pour savoir qu'en cas de constatation d'un fait pouvant être considéré comme une faute grave, le droit du travail impose un délai de mise en œuvre bref. La RTBF a agi sur la base des éléments qui lui ont été soumis et dont elle a constaté la gravité, indépendamment de la polémique relative à ce fameux courriel.

Nous ne savons pas ce qu'il adviendra dans ce dossier. La personne qui a été licenciée a le droit de se défendre et de considérer que ses droits ont été atteints. Nous sommes dans un État de droit: il existe des juridictions à cet égard.

Votre question porte sur l'avenir, et vous avez raison. Les dispositions applicables à la RTBF prévoient que l'administrateur général doit proposer une procédure. Cette proposition sera faite lors du prochain conseil, qui se tiendra le 23 octobre prochain, dans le cadre soit d'un appel interne soit d'un appel interne et externe, avec un